

2020-05-18

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats et procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque nationale de Belgique du 18 mai 2020

Informations réglementées diffusées par la Banque nationale de Belgique le 18 mai 2020 (à 17 heures).

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale de Belgique du 18 mai 2020 a réélu Messieurs Eric Mathay et Danny Van Assche en qualité de régents. Ont également été élus régents : Mesdames Mia De Schamphelaere, Claire Tillekaerts, Géraldine Van der Stichele, Véronique Thirion, Estelle Cantillon, Marjan Maes ainsi que Messieurs Robert Vertenueil et Christophe Soil.

À la suite de ces décisions, le Conseil de régence de la Banque nationale de Belgique présente la composition suivante :

➔ Les six membres du Comité de direction :

- Pierre Wunsch, gouverneur ;
- Jean Hilgers, directeur-trésorier ;
- Vincent Magnée, directeur ;
- Tom Dechaene, directeur ;
- Tim Hermans, directeur-secrétaire ;
- Steven Vanackere, directeur.

➔ Cinq régents sur proposition du milieu socio-économique :

- Marc Leemans, président de la CSC ;
- Robert Vertenueil, président de la FGTB ;
- Pieter Timmermans, administrateur délégué de la FEB ;
- Pieter Verhelst, membre de l'administration centrale du Boerenbond ;
- Danny Van Assche, administrateur délégué de l'UNIZO.

➔ Neuf régents sur proposition du ministre des Finances :

- Eric Mathay, réviseur d'entreprise – comptable ;
- Fabienne Bister, administrateur délégué de Tourisme & Tradition ASBL ;
- Mia De Schamphelaere, administrateur de sociétés ;
- Claire Tillekaerts, administrateur délégué de Flanders Investment & Trade (FIT) ;
- Géraldine Van der Stichele, Senior Vice President Operations auprès de la STIB ;
- Véronique Thirion, auditeur général de l'Autorité belge de la Concurrence ;
- Estelle Cantillon, FNRS Research Director à la Solvay Brussels School of Economics and Management (ULB) ;
- Christophe Soil, directeur général de perspective.brussels ;
- Marjan Maes, professeur-chercheur à la KU Leuven.

Par ailleurs, l'assemblée générale a reconduit le mandat de Mazars Réviseurs d'entreprises, représenté par Monsieur Dirk Stragier, pour un terme de trois ans.

Le procès-verbal de l'assemblée générale peut être consulté sur le site internet de la Banque nationale de Belgique:

<https://www.nbb.be/doc/ts/enterprise/juridisch/generalmeeting/2020/notulen.pdf>